

Clé de Voûte

N° 28

Septembre 2000

HISTOIRE:

Un Guillaume cache l'autre p. 2

SECURITE:

Des travaux pour bientôt? p. 4

ANIMATION:

Les " Journées du Patrimoine " 2000 p. 4

PRESENTATION DU FILM:

Bon Repos, Traces d'histoire mode d'emploi p. 4

Est ce qu'il y a eu des guerres au château? Comment a été construit Bon Repos? Pourquoi le bâtiment n'a plus de toit?

A ces questions habituelles et beaucoup d'autres posées par de nombreux visiteurs du château, il nous est apparu intéressant de répondre par l'image.

Plonger le visiteur dans l'histoire du château de Bon Repos, non pas par un documentaire mais par des morceaux de vie: 5 époques, 5 situations, 5 événements historiques, 5 petites histoires qui retracent de manière vivante et plausible la vie du château de Bon Repos. Voilà ce qui motiva 2 années de travail.

Un scénario d'abord, sa transformation en un document de tournage, la recherche documentaire sur les différentes époques traversées, la réalisation d'accessoires et de costumes, la recherche de lieux de tournage appropriés (plusieurs scènes ont été tournées dans d'autres sites que celui de Bon Repos), la construction des plateaux de tournage, la préparation et la direction de la centaine d'acteurs et de figurants, puis les très nombreuses heures de tournage, de montage des images, du son, des effets spéciaux et des bruitages et pour finir, la réalisation de cassettes vidéo.

Plus de 150 bénévoles de l'Association pour la Sauvegarde du Château de Bon Repos ont investi énergie, temps, motivation et savoir-faire pour aboutir à un document historique vivant qui raconte, à sa manière, une histoire, ou plutôt des traces d'histoires d'un château qui s'appelle, on ne sait toujours pas pourquoi, Bon Repos.

Les Journées du Patrimoine 2000 seront prétexte à la présentation publique de cette vidéo. Deux séances en plein air sur grand écran permettront à tous les acteurs (au sens large) de cette aventure, leurs amis et familles, les adhérents de notre association et le public de découvrir cette vidéo, qui deviendra support des visites du château (mais sur écran télé) lorsque toutes les conditions de sécurité permettront la réouverture complète du château aux visites.

Rappelons que la réalisation de cette vidéo a pu être effectuée grâce aux aides financières du Conseil Général de l'Isère, de la Mairie de Jarrie, de la MJC - Maison pour tous de Jarrie et aussi à l'aide technique et l'investissement de particuliers et d'associations amies et de toute l'équipe de tournage (techniciens, comédiens, figurants, accessoiristes, costumières,...)

A tous, nos profonds remerciements!

Le président BRUNO VIROT



PETITE PAGE D'HISTOIRE

Un Guillaume cache l'autre...

Il est fréquent dans les familles de retrouver le même prénom sur plusieurs générations. Les Armuet de Bon Repos ne faillissent pas à cette règle qui complique bien souvent les recherches généalogiques.

Guillaume Armuet nous est bien connu comme premier propriétaire du château de Bon Repos vers 1450. Un deuxième Guillaume Armuet de Bon Repos, arrière-petit-fils du premier, (qu'entre nous, nous avons coutume d'appeler Guillaume 2) est propriétaire du château au XVII^{ème} siècle.

Dans le "fonds Jouvin" que nous exploitons depuis plusieurs années, de nombreuses archives sont relatives à des actes quotidiens de ce deuxième Guillaume.

La transcription et la lecture de ces pièces nous a fait découvrir un troisième Guillaume, celui-là déjà possesseur de terrain à Jarrie en 1394.

En effet, le 20 février 1634, au cours d'un procès entre Guillaume ARMUET de Bonrepos et un certain Jean MICHEL, il est question de "l'identité" des fonds sur lesquels des rentes étaient établies sur le territoire de Jarrie, rentes contestées par Jean Michel.

Il discutait sur le fait que les rentes qu'on voulait lui faire payer n'étaient pas sur les terres dont il était question. Guillaume Armuet démontre lui, qu'il s'agit bien des mêmes. Dans les arguments de Jean Michel il devait y avoir aussi des contestations sur le contenu des pièces et Guillaume Armuet répond : "*qu'ensuite du temps écoulé, ce qui était en terre a été mis en vigne, ce qui était en vigne, en terre ou en pré, ce qui était en pré, en terre ou au contraire... que quelques maisons qui étaient dedans ont été démolies, d'autres construites au même endroit ou ailleurs, et que de grandes pièces divisées ou jointes ensemble selon la disposition des affaires emphytéotique, comme ledit Michel et son feu père ont mis beaucoup de biens ensemble.*"

Le seigneur de Bonrepos s'est trouvé contraint de justifier de ces rentes qui lui étaient dues, et il s'ensuit une description de l'origine de ces "*rentes et devoirs à lui deubes*".

Il est ainsi mentionné dans ce texte (où les choses sont toujours un peu confuses pour nous), que ces rentes étaient dues au Dauphin et qu'un certain Jean de Béranger, seigneur de Vado (c'est le nom latin du Guâ) en avait prêté hommage au Dauphin, le 6 mai 1365. Son fils Claude aurait prêté le même hommage le dernier jour d'octobre 1413.

Un noble Guillaume Armuet, voilà notre homme, (pas encore de Bon-Repos, car ce nom de seigneurie n'est pas cité) étant acquéreur de ces rentes (et de terres, sans doute), Messire Jean de Béranger que ses frères Antoine et Jean(!) font "*decretter*" possesseur en 1394 par "*autorité*" de justice, en fait passer l'investiture à Guillaume Armuet par le gouverneur de la province. D'autres rentes et devoirs seigneuriaux sont encore vendus à noble Guillaume Armuet par noble Jean de Béranger le 21 février 1399 et l'investiture est faite par le gouverneur le 3 juillet.

Ces rentes acquises des sieurs de Béranger, au *Mas des Mareschaux*, qui est dit en la paroisse Saint-Etienne de Jarrie, sont reconnues par différentes personnes en 1442 pour une vigne *en La Jally* dans un acte reçu

(Suite page 3)

PETITE PAGE D'HISTOIRE (suite)

par Maître Clostre(ou Cloistre) ; en 1463 Jean Chabert dit Roy pour *La Vifourchy* et Jean Martin pour le lieudit à *El Sial* (ou *Seal*), par devant maître Jean Nizezii (Jean Nizier), Jean Giraud à la suite de Jean Disdier *au Verney* ; puis devant Maître Mathieu Nizezii (sans doute le fils du précédent) le 30 juillet 1518 reconnaissance de Jean Sibuet dit Reynaud puis de Suzanne Sibuet en mains de maître Balthazard Ducluzel, le 17 novembre 1547(?). Le 4 septembre 1574 c'est Angellin Richard-Machot qui passe reconnaissance devant maître Bons (notaire de Brié) et enfin feu Pierre Michel reconnaît cette rente le 3 août 1614 en mains de maître Jean Ducluzel.

Les rentes autres que cette vigne étaient aussi toutes reconnues et toutes situées au "*Mas des Mareschaux*" à Jarrie, où étaient encore des lieux-dits tous inclus dans ce mas, selon la relation faite par Guillaume Armuet en 1634.

C'est ainsi que seraient compris dans le *Mas des Mareschaux*, les endroits appelés : *La Jally, Aux Hors, En Perigaudieres, La Vifourchy, les Costes des Mareschaux, le Plastre du Verney, Pré Mareschal, En Praioud, à la Florya Vert, Au Verney.*

Il est signalé que des fonds appartenant aux Petitchet et à Ponsard sont dans ce mas. Ce sont vingt neuf parcelles qui sont passées en revue et qui se trouvent comprises au *Mas des Mareschaux*, sans que toutes soient créditées d'un nom. Il est par exemple cité la 22° pièce : de pré, vigne et verger, qui est reconnue par François Empereur, ainsi que la 23°.

La 24° est reconnue par damoiselle Catherine de Brichond et s'appelle *Au Séal* ou *Sur la Vifourchy*. Une vigne est la 25°, reconnue par Ennemond Bastard et c'est Claude Pré qui reconnaît la vigne de la 26° pièce en *La Vifourchy*. Dans les pièces de ce mas, ce sont quatorze vignes qui sont concernées par ces reconnaissances, huit pièces en pré, une en terre.

Guillaume Armuet exhibe un terrier de reconnaissances passées en faveur de Jean de Béranger seigneur du Guâ en 1389, ainsi que d'autres reconnaissances passées en faveur de Guillaume Armuet en 1594 (quel Guillaume ?, s'agit-t'il d'un quatrième? car celui qui a le procès est né en 1592 !) et qui avaient été acquises des Béranger.

Jean de Béranger avait vendu le reste de ses rentes sur Jarrie à un noble Guillaume Armuet en 1399. En 1394, ce Guillaume Armuet se fit reconnaître des rentes qu'il avait achetées à "*l'inquant*" c'est à dire aux enchères en 1389, et qui avaient été "*décretées*" à Jean de Béranger.

Toutes ces rentes étaient portables à Grenoble et venaient des Dauphins. Elles consistaient par exemple en un quartal d'avoine, ou huit deniers, etc.

Ainsi donc, il apparaît que dès 1394 un noble Guillaume Armuet procédait à des acquisitions à Jarrie, où vers 1450 environ, un autre Guillaume aménageait le château de Bon-Repos que l'on connaît et devenait seigneur de Jarrie, ou du moins, de Bon - Repos. C'est son arrière-petit-fils, qui par son procès avec Jean Michel nous fait remonter le temps et connaître un peu mieux l'implantation des Armuet à Jarrie.

En attendant, peut-être, la découverte d'un autre Guillaume...

Pierre Coing-Boyat

DOSSIER SECURITE ...

Les premiers travaux de mise en sécurité du château ont démarré.

Conformément à nos engagements, nous avons fait réaliser une rampe d'accès sur la terrasse et deux escaliers métalliques d'accès dans les caves.

Les autres travaux induits par la mise en sécurité (éclairage, sécurisation des murs,...) représentent des investissements importants (plus de 700.000,00 F.).

La municipalité de Jarrie a donc décidé de missionner un architecte, spécialiste du Patrimoine pour suivre ces travaux qui ne seront pas engagés avant l'année prochaine.

Sera-t-il possible, en 2001, de réutiliser les caves comme lieu d'exposition et de spectacle comme nous l'avons fait de nombreuses fois par le passé ?

Espérons le pour les journées du Patrimoine de Septembre 2001,

A suivre...

PRESENTATION DU FILM

Bon Repos, Traces d'histoire

**Vendredi 15 Septembre
Samedi 16 Septembre
à 21 heures**

2 soirées de présentation du film sont prévues en extérieur dans la cour, sur grand écran, contre la façade du château.

La soirée du Vendredi débutera vers 19 heures pour l'ensemble des participants au tournage qui sont invités à venir partager leur repas (tiré des sacs) au château, afin de faire de cette soirée, un grand moment de retrouvailles.

Pour financer la location du projecteur et de l'écran, une participation d'entrée de 10 F. par personne sera demandée.

L'entrée (pour 2 personnes) sera par contre gratuite pour tout achat d'une cassette vidéo du film vendue au prix de 60 F.

JOURNEES DU PATRIMOINE 2000

**Samedi 16 Septembre
de 14h à 18h
Dimanche 17 Septembre
de 10h à 18h**

En plus de la projection du film *Bon Repos, traces d'histoire* le château sera ouvert aux visites..

Par contre, dispositions de sécurité obligent, les visites se feront par petits groupes d'une dizaine de personnes maximum.

Les visiteurs pourront accéder aux pièces du rez de chaussée (cuisine, grande salle, salle d'exposition,...) et à l'étage, uniquement pour visiter la chapelle.

Les autres parties du château, notamment les caves, ne seront pas accessibles au public.

Les extérieurs sont biensûr toujours visitables, à l'exception de la ferme et des bâtiments agricoles qui menacent ruine pour certains d'entre eux.

La roulotte des espoirs s'en est allée...

Un an de préparation pour 4 représentations, le contraste paraît à chaque fois disproportionné. Mais ce calcul n'est pas le bon: Il ne prend pas en compte le plaisir de se retrouver pour vivre une grande aventure, celui de voir, jour après jour, François Giroud élaborer un texte et le jeu des comédiens, mais aussi suivre la création des décors, costumes et accessoires divers (ce n'est pas toujours le plus simple). Il ne prend pas non plus en compte la satisfaction de voir vivre le site du château, rempli déjà de souvenirs d'autres spectacles qui ont su attirer un public toujours nombreux. Sans préparation, un spectacle n'est rien; sans représentations et satisfaction du public, il n'est pas plus. Les 4 soirées ont été un grand succès (heureusement pour l'équilibre financier de l'opération).

Pourtant, une fois de plus, nombreux sont les spectateurs (qu'ils s'appellent André Dussolier ou autrement) qui ont fait part de leur plaisir à vivre ce spectacle. Il leur a parlé d'une roulotte qui pour chacun a pris une signification particulière, c'est pour ça qu'il a tant séduit. Ce spectacle ne nous a pas parlé de commémoration de millénaire, mais simplement de la vie, du monde qui est le notre, avec toutes ses joies et ses interrogations.

Pour tout cela, un an et 4 jours, ce n'est vraiment pas très long.

Bulletin édité par
ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CHATEAU MEDIEVAL DE BON REPOS

Foyer de Haute-Jarrie / 38560 JARRIE

Association loi 1901

Diffusion strictement réservée aux adhérents de l'association.